

ESCALADE
Championnat d'Académie

Mercredi 28 mars 2018
Hall des Sports,
rue Réaumur,
53100 MAYENNE

Responsable de la compétition : Bruno COLOMBIER - Directeur Régional Adjoint - Portable 06.07.11.00.90

Les accompagnateurs d'équipes seront sollicités pour suivre les JO juges de voies

Horaires

- 10h00** Accueil, tirage au sort de son numéro, contrôle des licences, attribution des postes pour les jeunes officiels.
Démonstrations des secteurs 4, 5 collège et lycée par vidéo dès 9h00.
- 10h15** "briefing" grimpeurs et enseignants, par le chef ouvrier et le responsable de compétition
- 10h45** Regroupement de tous les J.O. avec les responsables Jeunes Officiels juges.
- 11h15** Début de la compétition
- 16h00** Proclamation des résultats et remise des récompenses.

Organisation Pratique

Des élèves de l'AS Lavoisier aideront à l'organisation de cette compétition : juge formé, aide à la gestion des résultats, sono, accueil. Ils proposeront également une **buvette** (gâteaux, boissons, confiseries...) au profit de leur AS, ainsi qu'une **consigne** gratuite pour les affaires personnelles. **Merci d'en prévenir vos élèves.**

Le traitement des résultats sera fait par :

Collège :JO

Lycée :JO

Inscription des équipes

**L'inscription des équipes doit se faire sur OPUSS
avant le 23 mars 2018.**

**Vous pourrez nommer un jeune Coach membre de l'équipe à certifier par
vos soins niveau district sur Opuss.**

Formule de Compétition

La formule de compétition appliquée sera la suivante : **huit secteurs à effectuer par l'équipe**. Les épreuves retenues pour ce championnat sont les suivantes : 1 voie de vitesse, 5 voies de difficulté ,2 voies de bloc

Chaque grimpeur réalise tout les secteurs Chaque équipe dispose de 17 minutes pour effectuer un secteur . Ensuite, l'équipe dispose de 1 minute pour libérer l'espace du secteur. Les grimpeurs s'assurent entre eux au sein de l'équipe. Pour gagner du temps, vous pouvez arriver encordés au départ de votre secteur car il y a toujours une pause entre deux voies.

Chaque grimpeur dispose d'un seul essai par voie de difficulté.

Les deux blocs devront être réalisés sur une rotation de 17 min.

Toutes les performances comptent et en cas d'égalité, la voie vitesse sera classante.

Niveau de difficulté

Le niveau de difficulté est identique à celui de l'an dernier pour permettre au plus grand nombre d'élèves de s'exprimer lors de ce championnat UNSS.

La difficulté des 2 dernières voies est conservée afin de départager les meilleurs. Les difficultés retenues sont les suivantes :

	Sect 1 Vit 4C	Sect 2 Bloc 5A Bloc 5B		Sect 3 Diff 5B	Sect 4 Diff 5C	Sect 5 Diff 6A	Sect 6 Diff 6B+	Sect 7 Diff 6C+	Sect 7 bis Diff 5A
ClgeGarç	Vit 30 pts	Bloc 20 pts	Bloc 30 pts	Voie 1 30 pts	Voie 2 40 pts	Voie 3 50 pts	Voie 4 60 pts	Voie 5 70 pts	
ClgeFilles	Vit 30 pts	Bloc 20 pts	Bloc 30 pts	Voie 2 40 pts	Voie 3 50 pts	Voie 4 60 pts	Voie 5 70 pts		Voie 1 30 pts

	Sect 1 Vit5A	Sect 2 Bloc 5B bloc 5C		Sect 3 Diff 5C	Sect 4 Diff 6A	Sect 5 Diff 6B	Sect 6 Diff 6C	Sect 7 Diff 7B	Sect 7 bis Diff 5B
Lyc Garç	Vit 30 pts	Bloc 20 pts	Bloc 30 pts	Voie 1 30 pts	Voie 2 40 pts	Voie 3 50 pts	Voie 4 60 pts	Voie 5 70 pts	
Lyc Filles	Vit 30 pts	Bloc 20 pts	Bloc 30 pts	Voie 2 40 pts	Voie 3 50 pts	Voie 4 60 pts	Voie 5 70 pts		Voie 1 30 pts

Remarques

Le mur ne sera pas entièrement mis à nu et des nouvelles voies seront créées pour cette manifestation.

Echauffement

L'espace étant malheureusement très restreint pour organiser en même temps une compétition collège et lycée, nous ne pourrons pas proposer d'espace de grimpe en échauffement. Par contre, les deux premières épreuves réalisées pour chaque équipe se situeront dans les secteurs les plus faciles.

Matériel

Chaque équipe devra être en possession de ses équipements personnels (harnais, frein, chaussons). Les dégaines seront en place.

L'identité des grimpeurs sera vérifiée dans chaque secteur par les jeunes officiels avec présentation des licences.

Jeunes Officiels

Chaque équipe doit proposer un jeune officiel juge de voie, et vitesse, **non grimpeur** et de **niveau départemental**.

Pour des raisons de sécurité, chaque établissement devra présenter des grimpeurs compétents dans le domaine de l'assurance. Les élèves s'assureront au sein même de leur équipe et en cas de grande différence de taille, nous ferons appel à un Jeune Officiel apte à le faire dans les meilleures conditions de sécurité, mais les JO seront avant tout juges et non assureurs. En aucun cas, la compétition ne sera le lieu de formation des assureurs. Cette dernière doit avoir lieu au préalable au sein des AS.

Equipes qualifiées (Equipes constituées)		
	Collèges (14 équipes)	Lycées (10 équipes)
Loire Atlantique	Col Jean Moulin - SAINT NAZAIRE Col Pays Blancs - GUÉRANDE	Lyc Aristide Briand - SAINT NAZAIRE Lyc Nelson Mandela - NANTES Lyc Livet - NANTES Lyc Joubert.Maillard - ANCENIS
Maine et Loire	Col Trémolières - CHOLET Excellence Col Trémolières - CHOLET Col Les Fontaines - THOUARCÉ	
Mayenne	Col Jules Ferry 1 - MAYENNE Excellence Col Jules Ferry 2 - MAYENNE Excellence Col Le Grand Champ - GREZ EN BOUÈRE Col J. Rostand - CHATEAU GONTIER	Lyc Lavoisier - MAYENNE
Sarthe	Col Villaret 1 - LE MANS Col Villaret 2 - LE MANS	Lyc Prytanée Militaire- LA FLÈCHE Lyc Marguerite Yourcenar - LE MANS
Vendée	Col Gaston Chaissac - POUZAUGES Col Le Sourdy - LUÇON Col Les Colliberts - ST MICHEL EN L'HERM	Lyc L. de Vinci 1 - MONTAIGU Lyc L. de Vinci 2 - MONTAIGU Lyc Delattre de Tassigny - LA ROCHE Excellence

ROLES	ENSEIGNANTS
Responsables de compétition	Bruno COLOMBIER – SR UNSS Thierry COUTANT - DSD UNSS 49
Ouvreurs Responsables des assureurs (sécurité)	Albéric LOCHU – CD 53 Josselin EMERIAU – Col Durtal Grégoire AUGUIN – Col Chateaubriant Arnaud MAHEY – Col Pontchateau
Gestion informatique des résultats	Jeunes officiels
Palmarès et médailles	Bruno COLOMBIER – SR UNSS
Responsables des juges et validation JO Académique	Bruno COLOMBIER – SR UNSS
Chrono+ Sono + micro : Un signal sonore en début de secteur, un 2 ^{ème} signal à 14'0 pour marquer la fin du secteur, un signal à 15' pour marquer le début du nouveau secteur etc.	Bruno COLOMBIER – SR UNSS
Responsable des élèves organisateurs	Hélène LOCHU – Lyc Lavoisier – MAYENNE 28 élèves du lycée

ROLES DES JEUNES OFFICIELS EN ESCALADE

ASSUREUR

1. Prépare la corde et vérifie l'encordement.
2. Effectue une parade jusqu'au 1^{er} point.
3. Se colle au mur, se décale latéralement et limite le mou jusqu'au 2^{ème} mousquetonnage.
4. Donne suffisamment de mou ensuite (mobile et anticipe les mouvements)
5. Dynamise l'assurage après le 2^{ème} encrage.

JUGE DE VOIE

1. Evalue la hauteur atteinte (dernière prise contrôlée ou utilisée)
2. Procède à l'arrêt du compétiteur en cas de position non réglementaire.
3. Reporte le nombre de points marqués.

L'ASSURAGE EN TETE

- | | |
|-------------|--|
| EXIGENCE 1 | Préparer la corde lovée, sans nœud |
| EXIGENCE 2 | Vérification des boucles du baudrier et des nœuds d'encordement : huit double + nœud d'arrêt obligatoire. |
| EXIGENCE 3 | Placer le frein sur la corde et prendre la longueur de mou nécessaire pour le mousquetonnage du 1 ^{er} point. |
| EXIGENCE 4 | Parade jusqu'au 1^{er} point. |
| EXIGENCE 5 | Juste après le mousquetonnage du 1 ^{er} point, saisir la corde pour assurer le grimpeur et se décaler latéralement de l'axe de chute , en veillant à ne pas gêner le grimpeur. limiter le mou jusqu'au 2^{ème} mousquetonnage |
| EXIGENCE 6 | Lorsqu'il donne ou reprend du mou, l'assureur ne doit jamais lâcher « la corde de vie » placée sous le frein pour ce faire utiliser la technique de l'assurage en 5 temps. |
| EXIGENCE 7 | Ne jamais quitter le grimpeur des yeux afin d'anticiper ses déplacements et ses mousquetonnages. |
| EXIGENCE 8 | Ajuster le mou en se déplaçant vers le grimpeur ou en s'éloignant de lui, notamment pour le mousquetonnage ou pour récupérer du mou en urgence |
| EXIGENCE 9 | En cas de chute après le 2 ^{ème} encrage, freiner la chute de façon dynamique et déposer le grimpeur au sol en douceur, une chute entre le 1 ^{er} et 2 ^{ème} encrage doit être « séchée » pour éviter le retour au sol. |
| EXIGENCE 10 | Ravaler rapidement la corde en prenant soin de ne pas retourner les dégaines et lover correctement la corde. |

ESCALADE REGLEMENTS UNSS

EPREUVE DE DIFFICULTE

- Le grimpeur a droit à un seul essai ; la prestation est considérée comme commencée dès que les 2 pieds du concurrent ont quitté le sol.
- Le grimpeur doit impérativement mousquetonner les dégaines dans l'ordre de progression. En cas d'oubli, il peut mousquetonner tant qu'il n'a pas à désescalader. Au-delà, l'essai est considéré comme terminé.
- En cas de « tricot », « yoyo » ou « scoubidou », le juge de voie le signalera au grimpeur qui devra déclipper la dégaine du bas et remettre la corde correctement avant de continuer sa prestation.

- **Une prise est considérée comme contrôlée si le concurrent tient la prise 2 secondes.**
- **Une prise est considérée comme Utilisée si le concurrent engage avec celle-ci un mouvement dans le sens de la progression. (un mousquetonnage n'est pas une valorisation sauf après la dernière prise).**

- Seules les prises de mains sont comptabilisées.
- La voie est considérée comme réussie après le mousquetonnage de la dernière dégaine.
- L'arrête supérieure de la SAE est interdite
- En l'absence de vidéo officielle, nul ne pourra apporter de réclamation quant à la mesure de la prestation du grimpeur.

EPREUVE DE VITESSE

- Les quatre grimpeurs ont le droit à 2 essais maximum chronométrés dans la limite des 12mn de la rotation
- Le grimpeur escalade "en moulinette" et l'assurage se fait obligatoirement au panier à 2 assureurs (mis à disposition et maîtrise obligatoire de l'assureur neutre)
- Le chronomètre démarre au signal du juge et non dès que les 2 pieds quittent le sol. il s'arrête à la "touche" d'une zone de frappe visible ou d'une prise bien identifiée (définie par l'organisation).